

Impact de la qualité des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique

Impact of the quality of economic institutions on trade integration in africa

MPAMB MEPONGO Nelson

Doctorant

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée

Université de Douala-Cameroun

Laboratoire d'Economie Théorique et Appliquée (LETA)

Date de soumission : 06/06/2025

Date d'acceptation : 05/09/2025

Pour citer cet article :

MPAMB MEPONGO. N. (2025), «Impact de la qualité des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique», Revue Française d'Economie et de Gestion, «Volume 6: Numéro 9 » pp :260-284.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article analyse l'impact de la qualité des institutions économiques à travers ses cinq principaux indicateurs sur l'intégration commerciale en Afrique. Une analyse économétrique reposant sur un modèle de gravité augmenté, estimé à partir des estimateurs à effets fixes, à effets aléatoires et du pseudo maximum de vraisemblance de poisson est conduite. Les résultats montrent d'une part que les institutions de stabilisation du marché du pays importateur, les institutions de liberté dans le commerce international du pays importateur ont un impact négatif et significatif sur le commerce intra-africain, de même que les institutions de réglementation du marché. D'autre part, les institutions de création du marché dans le pays importateur impactent positivement et très significativement le commerce intra-africain. Il est plus qu'urgent pour les pays des différentes CER Africaines d'améliorer la qualité des institutions économiques pour stimuler le commerce intra africain.

Mots clés : Qualité des Institutions, institution économiques, intégration commerciale.

Abstract

This paper analyzes the impact of the quality of economic institutions through its five main indicators on trade integration in Africa. An econometric analysis based on an augmented gravity model, estimated using fixed effects, random effects and Poisson pseudo maximum likelihood estimators is conducted. The results show on the one hand that market stabilization institutions and institutions of freedom in international trade of the importing country have a negative and significant impact on intra-African trade, as do market regulation institutions. On the other hand, market creation institutions in the importing country have a positive and very significant impact on intra-African trade. It is more than urgent for the countries of the different African RECs to improve the quality of economic institutions to stimulate intra-African trade.

Keywords : Quality of institutions, Economic Institutions, trade integration.

Introduction

Les pays en développement (PED) présentent structurellement des caractéristiques qui les empêchent d'enclencher le développement économique. En effet, le faible niveau d'investissement, les dépenses publiques improductives et les déficits continus de la balance commerciale font partie de ces caractéristiques. Dans la recherche des stratégies pour sortir de cette situation, la qualité des institutions est présentée comme un déterminant majeur de la performance économique (Massil, 2016) et de l'innovation (Mrad et Bouaziz, 2018). Les institutions internationales comme le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale mettent en avant la nécessité de la qualité des institutions pour une meilleure vie économique. Au niveau régional et sous régional en Afrique, notamment dans les Communautés Economiques et Régionales (CER), la qualité des institutions est le gage qui doit encadrer la création de la valeur (CEA, 2012). Partant, il n'est donc plus possible d'expliquer la trajectoire prise par un pays sans penser à la qualité des institutions. Les institutions sont définies comme des règles du jeu dans une société. De manière formelle¹, ce sont les contraintes humainement conçues qui déterminent les interactions humaines. Elles structurent les incitations dans les échanges humains, aussi bien dans le domaine politique, économique et social, et ont pour objet de réduire l'incertitude dans la vie de tous les jours (North, 1993). Les institutions formelles sont de deux catégories, notamment les institutions politiques et les institutions économiques (Selon Acemoglu et al., 2005). Les institutions économiques définissent les règles régissant les interactions humaines dans le domaine économique, tandis que les institutions politiques² définissent des règles dans le domaine politique. Ces institutions stimulent la performance économique, structure et renforce le rapprochement entre les pays, notamment sur le plan commercial à travers une concentration des flux économiques (Siröen, 2004).

La littérature met en relation la qualité des institutions économiques et les résultats en termes de commerce. En effet, une bonne définition du droit de propriété au moins pour les biens corporels est sensé stimuler le commerce (Brunetti et al. 1997 ; Anderson et Marcouiller, 2002). La faiblesse structurelle du commerce intra africain du moins depuis le traité d'Abuja de 1991,

¹En effet, les institutions peuvent être formelles ou informelle. Les institutions formelles sont les règles, les lois, les constitutions, alors que les institutions informelles sont des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposé et des caractéristiques de leur application (North, 1993).

² Les institutions politiques résultent du pouvoir politique de jure et de facto lesquels déterminent l'ensemble des institutions dans un pays.

comparativement aux autres régions du monde³, interpelle sur le rôle que la qualité des institutions pour apporter, surtout dans le contexte de la mise en place de la Zone de libre échange Continentale Africaine (ZLECAF), qui vise l'accroissement du commerce intra africain. L'intégration commerciale⁴ est et demeure importante pour l'intégration régionale et c'est d'ailleurs l'un des cinq piliers de l'intégration régionale en Afrique, avec l'intégration productive, l'intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques, le développement de l'infrastructure et les interconnexions régionales et la dimension libre circulation des personnes (UA et al, 2019).

Pour Bigsten *et al.*, (2000), le contrôle de l'exécution des contrats joue un rôle important dans les échanges, lorsque la fourniture des biens ou des services et leur paiement n'ont pas lieu au même moment. Même si un pays réduit ses obstacles au commerce, les tiers peuvent avoir des réticences à commercer avec lui si, par exemple, ils ne sont pas convaincus que les contrats seront exécutés ou ne sont pas sûrs que les paiements seront effectués. La qualité des institutions nationales a donc de l'importance pour le commerce international. D'où notre question de recherche : dans quelle mesure la qualité des institutions économiques influence l'intégration commerciale en Afrique ?

L'objectif de cet article est d'évaluer empiriquement l'impact de la qualité des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique. Il s'agit d'une étude globale à la différence des quelques études qui se sont intéressées à juste une ou deux CER africaines. Le reste de l'article est structuré tel que suit : la section 2 présente une brève revue de la littérature des quelques travaux existants relativement à l'impact de la qualité des institutions sur l'intégration commerciale, la section 3 présente quelques faits stylisés concernant ces deux concepts, la section 4 présente la méthodologie de l'étude, la section 5 est consacrée à la présentation et la discussion des résultats et la dernière section sera la conclusion.

³ En effet, le commerce intra-africain demeure le plus faible des regroupements régionaux du monde, notamment moins de 20% depuis 1995. On peut voir que le commerce intra régional est passé de 47% à 45% dans la Zone Euro, de 46% à 50% dans l'ALENA, de 24% à 21% dans l'ASEAN, de 19% à 11% dans le MERCOSUR et 11% à 12% en Afrique entre 1995 et 2021 (CNUCED, 2022).

⁴ Le commerce est depuis longtemps considéré comme un moteur dans le développement et la réduction de la pauvreté en stimulant la croissance, notamment dans les pays en développement. Il est bénéfique pour les pays en développement car l'ouverture commerciale favorise la croissance économique d'un pays en lui permettant d'utiliser ses ressources de manière plus efficiente par une spécialisation dans la production des biens et des services pour lesquels il possède un avantage compétitif (Ricardo, 1817).

1. Revue de la littérature

1.1 Revue de la littérature théorique

Les statistiques récentes sur l'évolution du commerce intra-zone dans le monde montrent que l'Afrique est la région du monde où le commerce demeure le plus faible (Nguenkwe et Tchitchoua 2019 ; Seck, 2017 ; Arvis et al 2013). En effet, cette faiblesse se justifie par plusieurs obstacles liés à l'importance des coûts de transaction, notamment la faiblesse des infrastructures de communications et de transport, mais aussi de l'insécurité, et des conflits qui provoquent des détournements de trajet (Guillaumont, Geourjon et Guérineau, 2012).

Certains travaux mettent également en avant l'effet de la mauvaise qualité des institutions comme facteurs explicatifs du niveau faible du commerce entre les pays développés comme les pays en développement. L'ancrage empirique de la relation entre la qualité des institutions et l'intégration régionale remonte aux travaux qui mettent en exergue la mesure et le rôle des institutions dans l'approfondissement de l'intégration régionale. Certains auteurs pensent que ce sont des institutions de qualité qui stimulent l'intégration régionale, tandis que d'autres pensent que c'est l'ouverture des économies qui permet d'améliorer la qualité des institutions, il y aurait donc causalité bidirectionnelle entre ces deux concepts.

Sur le plan théorique, les travaux relatifs aux canaux de transmission des effets de la qualité des institutions sur le commerce montrent que, des institutions efficaces c'est-à-dire transparentes, gage de l'état de droit ou encore de la stabilité politique réduisent les incertitudes et litiges favorisant ainsi le commerce (North, 1990). Relativement aux litiges, Acemoglu, et al. (2001), montrent que des institutions de qualité notamment sur le plan judiciaire garantissent l'exécution des contrats et protègent les droits de propriété, favorisant ainsi le commerce du fait d'une confiance plus importante entre les partenaires. Concernant la recherche des solutions pour accroître les échanges régionaux, les institutions de qualité via les tribunaux communautaires ou encore des organes de régulation proches de ceux-ci, conduisent à une bonne coordination et harmonisation des politiques commerciales régionales (Rodrik, 2000). Une meilleure qualité des institutions permet d'accroître la compétitivité des entreprises locales sur les marchés régionaux et mondiaux, du fait de la réduction des goulots d'étranglements tels que la corruption, et l'injustice (Kaufmann et al. 1999). Toujours dans l'optique régionale, une meilleure qualité des institutions régionales permet de réduire les barrières non tarifaires, notamment d'harmoniser les normes phytosanitaires pour faciliter les échanges (Baldwin, 2012).

1.2 Revue de la littérature empirique

Ades et Di Tella (1999) affirment que l'ouverture accroît la concurrence et réduit ainsi les revenus qui peuvent être tirés de la corruption. Wei (2000) montre que l'ouverture naturelle, déterminée par la géographie et la taille d'un pays, réduit la corruption. Il explique cela par le fait que l'ouverture naturelle donne à un pays de plus fortes raisons d'investir dans une infrastructure administrative de lutte contre la corruption. De Groot *et al.* (2003), étudient la relation entre les mesures de la qualité institutionnelle et le niveau des échanges et constatent qu'une amélioration de la qualité des institutions formelles tend à coïncider avec une augmentation des échanges. Ils constatent en outre que la similarité entre partenaires commerciaux dans la qualité de leurs institutions favorise le commerce. Anderson et Marcouiller (2002), à partir des données d'enquêtes du Forum économique mondial effectués auprès d'hommes d'affaires au sujet du contrôle de l'exécution des contrats et de la corruption, définissent un indice de la qualité institutionnelle, puis constatent qu'une faible qualité institutionnelle a un effet fortement négatif sur le commerce. Rauch et Trindade (2002) mettent l'accent sur le rôle des réseaux transnationaux dans les échanges. Partant du fait que, de tels réseaux peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de faire exécuter des contrats dans le cadre d'échanges internationaux, et qu'ils peuvent aussi réduire les frais commerciaux en réduisant les coûts d'information. Ils trouvent que la présence de réseaux ethniques chinois a une forte incidence positive sur le commerce bilatéral et que cette incidence est plus sensible pour des produits différenciés que pour des produits homogènes.

Jansen et Nordås, (2004), analysent la relation entre la qualité institutionnelle et l'ouverture, notamment la libéralisation des échanges. Cette étude pose la question de savoir si et dans quelle mesure il existe une relation entre la qualité des institutions et la manière dont parvient à renforcer l'intégration dans les marchés mondiaux. Ils trouvent qu'il existe une forte corrélation entre la qualité des institutions et l'ouverture. Aussi, meilleure est la qualité institutionnelle, plus le niveau des droits de douane a une importance déterminante. Enfin, les auteurs constatent que les propres droits de douane d'un pays sont beaucoup plus importants pour les résultats commerciaux de ce pays, que ce soit sur le plan de l'ouverture ou des échanges bilatéraux, que les droits de douane des partenaires commerciaux dudit pays.

Les travaux relatifs au rôle de la réglementation indiquent que l'intensification espérée du commerce en raison de l'amélioration de la facilitation des échanges sont très importants. Par

exemple, Wilson et al (2005), mesurent et estiment la relation entre la facilitation des échanges et les flux de produits manufacturés dans le commerce mondial entre 2000-2001, en considérant quatre catégories importantes d'indicateurs : l'efficacité des ports, de l'environnement douanier, l'environnement réglementaire et des services d'infrastructure. Ils concluent que les gains des réformes sont beaucoup plus grands en Asie du Sud. Portugal-Perez et Wilson (2010), constatent que les réformes commerciales augmentent les performances à l'exportation et attire les investissements, en particulier les infrastructures et les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. Agbodji (2007), évalue l'impact de la fraude dans le commerce transfrontalier au sein de l'UEMOA. L'auteur construit un indice d'infrastructure avec deux indicateurs (transport et de communication) et trois variables (le nombre de kilomètres de routes, chemin de fer, et le nombre de ligne téléphonique) et montre que les infrastructures boostent le commerce dans la région. Avom et Fankem (2014), trouvent que la faible qualité du cadre juridique et la corruption constituent des obstacles majeurs au développement des échanges commerciaux de la CEMAC. Plus récemment, Nguenkwe (2022), analyse le rôle des indicateurs de facilitation du commerce et de la qualité des institutions sur le niveau du commerce intra-CEMAC. Il trouve que les indicateurs de facilitation du commerce exercent un contraire sur le commerce intra-CEMAC, alors que les indices d'institutions globales et d'institutions politiques impactent positivement le commerce intra-CEMAC.

2. Etat des lieux de la qualité des institutions économique et le commerce en Afrique

2.1 La qualité des institutions économiques

L'indice Economic Freedom of the World (EFW) de Fraser Institute est conçu pour mesurer la qualité des institutions et les politiques mises en œuvre compatibles avec la protection des individus et leur liberté de prendre leurs propres décisions économiques. Il s'agit donc de la mesure de l'effort fait par le gouvernement pour protéger le droit de propriété et organiser l'offre des biens publics. Un indice EFW élevé signifie donc que le gouvernement veille à tous ces préalables notamment la protection de la propriété privée, un système juridique égalitaire, une exécution impartiale des contrats, un environnement monétaire stable, maintenir les impôts à un niveau bas et créer les conditions favorables au commerce international. Nous nous intéressons ici à l'évolution des variables d'institutions économiques telles que les Institutions de Création du Marché (ICM) qui assurent la protection des droits de propriété et l'application des contrats. Les Institutions de Régulation du Marché (IRM) qui préviennent les failles du marché et aident à soutenir l'élan de la croissance économique dans le temps. Les Institutions

de Stabilisation du Marché (ISM) qui édifie sur l'élasticité à travers les chocs, la réduction des pressions inflationnistes, minimise la volatilité macroéconomique et informe sur l'occurrence des crises (économiques et financières), selon la catégorisation des institutions économiques de Rodrik (2005). Leurs valeurs varient entre 0 et 10, une valeur élevée indiquant des protections, des régulations et des assurances favorables à la réalisation des transactions économiques et financières. Un regard est fait sur les différentes CER relatives aux cinq principales régions de l'Afrique tel que définies par l'Union Africaine, notamment l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Australe et l'Afrique du Nord. (Tous les graphiques sont en annexe).

Concernant la qualité des institutions de création du marché, on peut voir à travers la figure N°1 que globalement la qualité de ces institutions est moyenne en Afrique de l'Est. Seule la Tanzanie a vu cet indicateur dépasser la valeur 5 entre 1990 et 2020. Même si la valeur est quasiment la même pour ce pays sur la période, elle est en hausse dans les autres pays. La figure N°2 montre globalement une évolution en deux temps en Afrique Centrale. La qualité des institutions de création du marché est en hausse au Rwanda où elle a presque doublé entre 1990 et 2020, et c'est le pays le plus avancé de cette CER. L'indicateur est aussi en hausse au Burundi, en RCA, en RDC, au Congo et au Tchad, alors qu'il est en baisse au Cameroun, et au Gabon. Mis à part le Rwanda qui dépasse la moyenne, tous les autres pays de la région ont un indice faible souvent en dessous de 4. On peut voir à travers la figure N°3 que la tendance en Afrique Australe est semblable à celle de l'Afrique centrale, puisqu'on a le Zimbabwe qui enregistre une baisse de l'indicateur de création du marché, alors qu'il est en hausse dans les autres pays de la région et supérieur à la moyenne de 5. On peut voir à travers la figure N°4 que globalement la qualité des institutions de création du marché est moyenne en Afrique de l'ouest. Le pays le plus avancé de la région est le Cap vert (6,5). On constate un doublement de l'indice au Togo et presque un doublement en Sierra Leone. La figure N°5 montre que la qualité des institutions de création de marché est en hausse dans tous les pays de l'Afrique du Nord. On note toutefois que seul le Maroc dépasse la moyenne de 5 en 2020, l'indicateur demeure faible (inférieur à 5) dans trois pays de la région.

Concernant la qualité des institutions de réglementation du marché, la figure N°6 montre que celles-ci sont en hausse dans tous les pays de l'Afrique de l'Est. Tous les pays de la région enregistrent un indice supérieur à la moyenne 5 en 2020, le pays le plus avancé étant l'Ouganda avec un indice proche de 8. Il faut préciser que l'Afrique de l'Est a progressivement amélioré

la qualité de ses institutions ces dernières années si bien que le commerce intra-CAE est devenu le plus élevé des différentes CER Africaines, du fait de la réduction des délais et du nombre de documents dans tous les pays. La figure N°7 montre qu'en Afrique du Nord la qualité des institutions de réglementation du marché est en hausse dans deux pays, le Maroc et l'Algérie où on observe presque un doublement entre 1995 et 2020. Elle est plutôt en baisse en Egypte et en Tunisie. Tous les pays ont un indice supérieur à la moyenne de 5 en 2020. La figure N°8 montre que la qualité de ces institutions est en hausse dans tous les pays de l'Afrique Centrale, le pays le plus avancé étant le Rwanda, qui se distingue de plus en plus dans presque tous les aspects du développement économique en Afrique. Le Congo est le pays le moins avancé avec un indice juste égal à la moyenne de 5 en 2020. La figure N°9 montre que la qualité de ces institutions est en hausse dans tous les pays de l'Afrique Australe, avec des indices proches de 8 dans trois pays de la région. Tous les pays de la région ont un indice supérieur à 6 en 2020. Il faut préciser que la bonne qualité de la réglementation dans cette région explique le niveau de commerce intra-zone de plus en plus élevé. Elle occupe la première position en Afrique avec 20% du commerce intra-régional, et c'est la seule CER d'Afrique à avoir atteint les 25% depuis le traité d'Abuja de 1991. La figure N°10 montre que la qualité des institutions de réglementation du marché est aussi en hausse dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, avec des indices proches de 8 dans trois pays de la région. Globalement, 13 pays sur les 16 de notre échantillon ont un indice supérieur à 6 en 2020. L'Afrique de l'Ouest est la plus avancée concernant les institutions de réglementation des marchés.

Concernant les institutions de stabilisation du marché qui s'intéresse le plus à l'évolution de l'inflation, la figure N°11 montre que la qualité de ces institutions est en hausse dans tous les pays de l'Afrique de l'Est, avec notamment des indices supérieurs à 9 au Kenya et en Ouganda. Il faut préciser que l'Ouganda et la Zambie ont enregistré une hausse de plus de 80% de la qualité des institutions de stabilisation entre 1990 et 2020. La figure N°12 montre que la qualité des institutions de stabilisation du marché est en hausse dans tous les pays de l'Afrique du Nord, avec l'indice le plus élevé en Egypte 8,5 en 2020. L'indice a presque doublé en 30 ans en Algérie. La figure N°13 montre que la qualité de ces institutions est en forte hausse au Rwanda, au Burundi au Tchad et au Gabon, et une légère augmentation au Cameroun. On constate toutefois une baisse en RCA en 2020. Cela peut s'expliquer par l'instabilité politique ambiante dans ce pays depuis plusieurs années déjà, laquelle entraîne une instabilité économique et donc une hausse de l'inflation. En Afrique Australe, la figure N°14 montre un

indice de stabilisation très élevé environ 9,1 au Botswana en 2020, et un indice en baisse à un niveau très faible au Zimbabwe à 1,1. C'est le niveau le plus bas de tous les pays africains. Cela peut se justifier par la longue période d'hyperinflation qu'a connu ce pays depuis plus de 20 ans. L'indice est toutefois élevé en Afrique du Sud et au Lesotho autour de 8. La figure N°15 montre un indice de stabilisation très élevé en Afrique de l'Ouest, notamment aux Comores (9,8) où il se rapproche de la valeur maximale de 10, signe d'une inflation stable et faible dans ce pays. L'indice est aussi élevé en Gambie, au Nigéria et au Libéria. Globalement, l'indice est supérieur à 6 dans tous les pays de la région en 2020.

Concernant la qualité des institutions facilitant la liberté dans le commerce international, la figure N°16 montre qu'en Afrique centrale le pays le plus avancé est toujours le Rwanda avec un indice de 7 et le pays le moins avancé est le Burundi où on observe une baisse à 3 en 2020. L'indice est en hausse en dans les autres pays et stable au Cameroun autour de 5 en 2020. On peut voir à travers le graphique 17 que la qualité de ces institutions est en hausse en Algérie, au Maroc et surtout en Egypte où il a été multiplié par 5. On constate toutefois une légère baisse en Tunisie en 2020. La figure N°18 montre que la qualité de ces institutions est en hausse dans tous les pays de l'Afrique de l'Est mis à part au Malawi où l'indice a baissé. L'indice a triplé en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie entre 1990 et 2020. La figure N°19 montre que la qualité de ces institutions est en hausse dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest mis à part en Côte d'Ivoire où l'indice est resté stable autour de 5,2 entre 1990 et 2020, la crise politique qu'a connu ce pays durant plus de 10 ans a fortement réduit les libertés dans ce pays. Mis à part au Nigéria (4), l'indice est supérieur à la moyenne de 5 dans tous les pays de la région en 2020. La figure N°20 montre que la qualité de ces institutions est en hausse au Botswana et au Zimbabwe, mais en baisse en Namibie et en Afrique du Sud. L'indice est toute supérieur à la moyenne dans tous les pays en 2020.

Tableau N°1 : Indice EFW en Afrique entre 1990 et 2020

Zone géographique	Pays	Indice EFW 1990	Indice EFW 2020
AFRIQUE CENTRALE	Burundi	5,16	5,67
	Cameroun	5,41	5,76
	RCA	4,69	5,4
	Tchad	5,29	5,55
	RDC	3,7	5,36
	Congo	4,25	5,08
	Gabon	5,56	5,72
	Rwanda	5,61	6,9
AFRIQUE DU NORD	Algérie	4,79	5,12
	Egypte	6,02	5,61
	Maroc	5,93	6,55
	Tunisie	6,51	6,09
AFRIQUE DE L'OUEST	Benin	5,9	6,51
	Cote d'Ivoire	5,77	6,01
	Ghana	5,51	6,49
	Guinée Bissau	4,54	5,64
	Mali	5,68	5,85
	Niger	4,81	5,97
	Nigeria	5,03	6,7
	Senegal	5,75	6,05
	Sierra Leone	4,76	5,98
	Togo	5,27	6,19
AFRIQUE DE L'EST	Kenya	6,5	6,96
	Malawi	5,1	5,98
	Tanzanie	6,22	6,55
	Uganda	6,78	7,18
	Zambie	6,67	6,56
AFRIQUE AUSTRALE	Botswana	6,89	7,35
	Namibie	6,49	6,57
	Afrique du Sud	7,06	6,55
	Zimbabwe	4,66	4,48

Source : L'auteur à partir des données EFW de la Fraser Institute

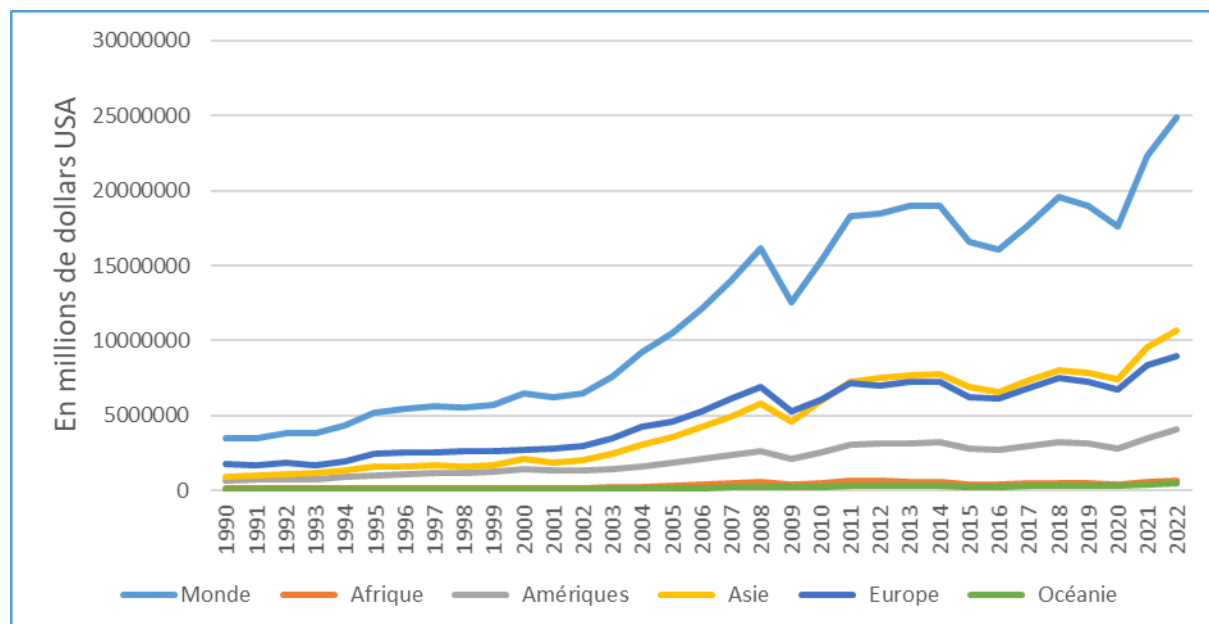
Le tableau N°1 ci-dessus donne une évolution de l'indice agrégé EFW qui est une moyenne des principaux indicateurs de la qualité des institutions économiques présentés plus haut. Ceci permet de classer les pays, de les comparer et de voir s'ils ont évolués entre 1990 et 2020. En Afrique Centrale, tous les pays ont connu une évolution de leur indice EFW mis à part la RCA où il a baissé. Le pays le plus avancé est le Rwanda (6,9) et le moins avancé est le Congo (5,08).

En Afrique du Nord, tous les pays ont connu une évolution de leur indice EFW mis à part l’Egypte. Le pays le plus avancé est le Maroc (6,55) et le moins avancé est l’Algérie (5,12). En Afrique de l’Ouest, tous les pays ont vu leur indice EFW augmenté entre 1990 et 2020. Le pays le plus avancé est le Bénin (6,51) et le moins avancé est la Guinée Bissau (5,64). En Afrique de l’Est, tous les pays ont vu leur indice EFW augmenté entre 1990 et 2020 sauf la Zambie. Le pays le plus avancé est l’Ouganda (7,18) et le moins avancé est le Malawi (5,98). Afrique Australe, le Botswana et la Namibie ont vu leur indice EFW augmenté entre 1990 et 2020 alors qu’il a baissé en Afrique du Sud. Le pays le plus avancé est le Botswana (7,35) et le moins avancé est le Zimbabwe (4,48). Globalement, l’indice EFW de la qualité des institutions est plus élevé en Afrique Australe au Botswana et moins élevé dans la même région au Zimbabwe.

2.2 Etat de l’intégration commerciale en Afrique

Nous nous intéressons ici à l’évolution des exportations et des importations d’Afrique et par CER afin d’apprécier les écarts qui doivent être comblés dans la voie de l’atteinte de l’agenda 2063 de l’Union Africaine. Cette analyse par CER permet également de comprendre les spécificités propres à chaque CER.

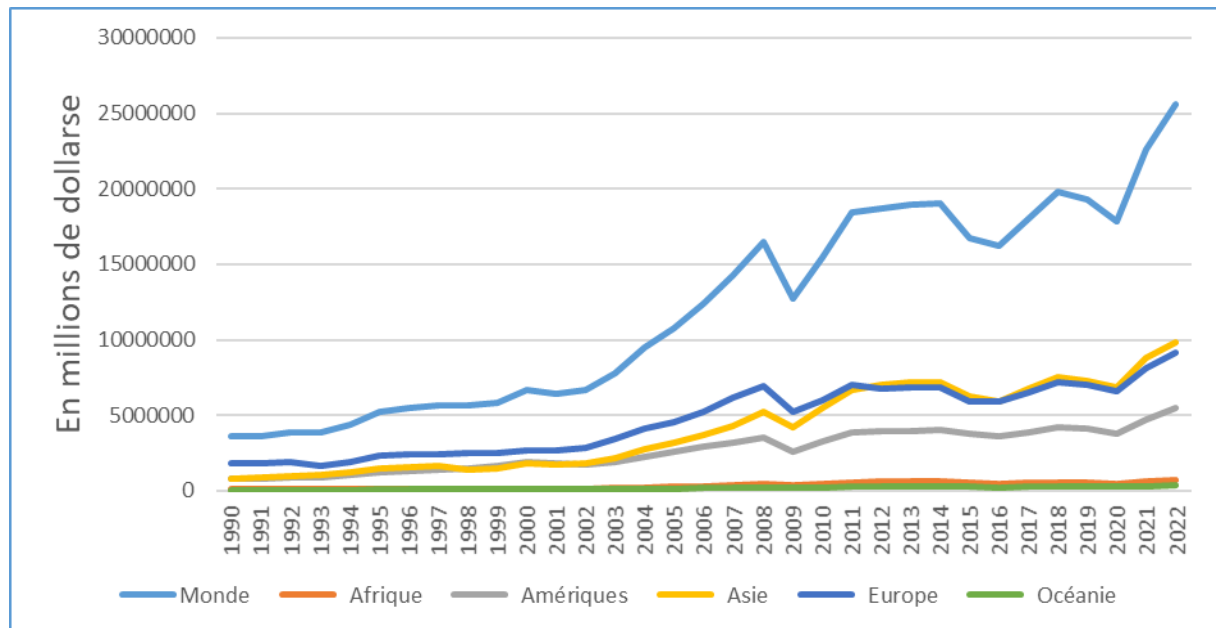
Figure N°1 : Evolution des exportations par région dans le monde



Source : L’auteur à partir des données de la CNUCED

Par rapport aux autres régions du monde, la figure N°1 montre que mis à part l’Afrique et l’Océanie où les exportations vers le reste du monde n’ont pas structurellement atteint mille milliards de dollars, elles sont en croissance dans les autres régions. L’Asie est la région qui exporte le plus dans le monde, suivie de près par l’Europe.

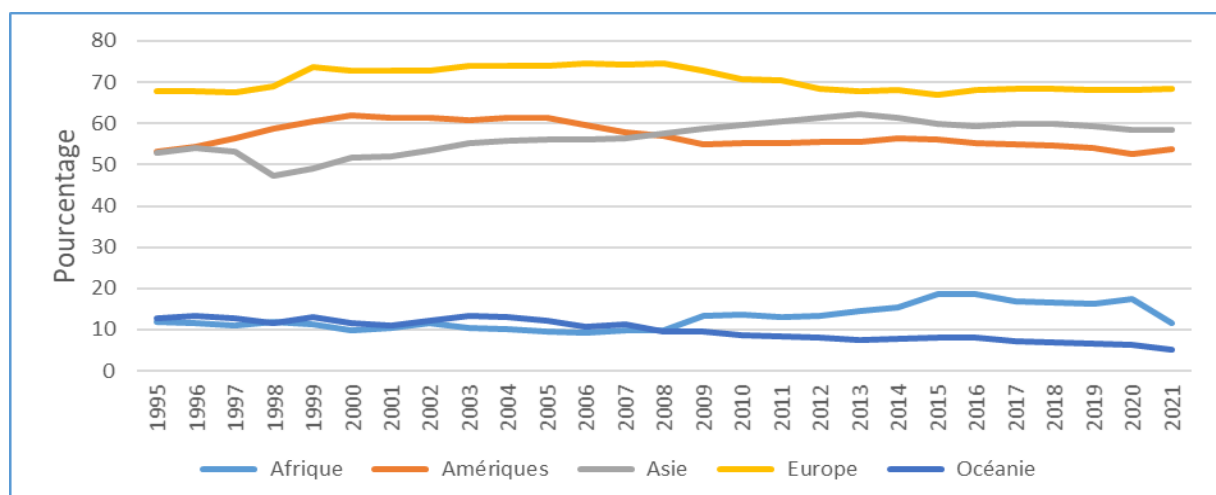
Figure N°2: Evolution des importations par région dans le monde



Source : L'auteur à partir des données de la CNUCED

La figure N°2 montre que l'Afrique et l'Océanie sont toujours les zones du monde où les importations du reste du monde sont les plus faibles structurellement. Par contre, les importations sont en croissance dans les autres régions, l'Asie étant la région qui importe le plus dans le monde, suivie toujours de près par l'Europe. Globalement, que ce soit pour les exportations ou pour les importations, la tendance mondiale est guidée par le mouvement en Asie, en Europe et dans les Amériques.

Figure N°3 : Evolution des exportations intra-zone par région dans le monde

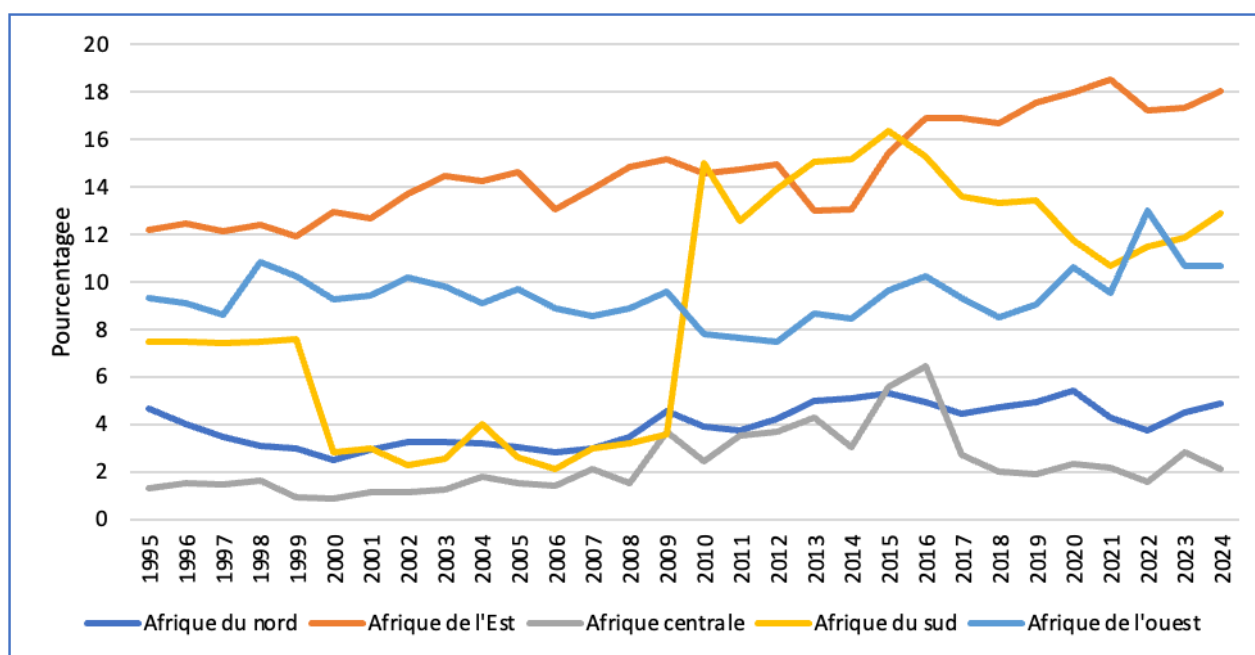


Source : L'auteur à partir des données de la CNUCED

Concernant le commerce intra zone, la figure N°3 montre que l'Europe est la région du monde où les exportations intra-zone sont le plus important, environ 70% en 2021. L'Asie est passé à

la deuxième position depuis 2007 aux dépens des Amériques. L'Océanie est la zone du monde où les exportations internes sont moins importantes. L'Afrique a vu ses exportations intra zone passées de 11% en 2007 avant la crise financière à environ 20% en 2015 avant de chuter à 12% à nouveau en 2021, conséquences de la Covid19.

Figure N°4 : Evolution des exportations intra-zone en Afrique



Source : L'auteur à partir des données de la CNUCED

La Figure N°4 montre l'évolution du commerce intra-zone dans les différentes zones géographiques en Afrique. On voit que mis à part la période 2013-2015 où le commerce intra zone est plus élevé en Afrique Australe, sur le reste de la période l'Afrique de l'Est est la zone avec l'intensité commerciale est plus forte, dominée par les échanges de produits agricoles. l'Afrique est la zone où l'intensité commerciale est la plus faible, elle est restée inférieure à 10% depuis 1995, du fait de la très faible complémentarité entre les économies.

3. Méthodologie

La théorie économique est unanime sur le fait que le commerce international notamment le commerce intra-zone est un facteur important non seulement d'intégration régionale mais aussi du développement d'un pays (Grossman et Helpman, 1994 ; Dollar et Kraay, 2002 ; Baldwin, 2003 ; Krugman et Obstfeld, 2006). Plus tôt dans la littérature, les auteurs classiques, notamment Smith (1776) avec la théorie des avantages absolus, Ricardo (1817) avec les avantages comparatifs, la nouvelle théorie du commerce international de Heckscher, Ohlin et

Samuelson (1948) qui mettent en avant les dotations factorielles et plus récemment Krugman (1993) avec la mise en avant des rendements d'échelle ont montré les effets bénéfiques du commerce. Viner (1950), postule que le libre-échange a des bienfaits dans un contexte régional, avec les possibilités des effets de créations ou de détournements du commerce au sein de la zone Meade (1955), et surtout en cas d'unions douanières (Gbetnkom, 2004). Plusieurs facteurs sont mis en avant pour stimuler les échanges entre les pays dont la qualité des institutions. Pour évaluer l'impact de la qualité des institutions sur le niveau du commerce intra zone, deux principaux outils sont le plus souvent utilisés, notamment le modèle d'équilibre général calculable et le modèle de gravité sous sa forme initiale ou augmenté.

3.1 Présentation du modèle

Pour déterminer l'impact des indicateurs de la qualité des institutions sur le commerce intra-africain, nous nous appuyons sur un modèle de gravité augmenté. C'est modèle le plus utilisé en ce qui concerne l'explication de l'intensité commerciale entre les pays. Dans sa forme première, ce modèle montre que le commerce entre deux pays dépend de leur masse économique (PIB) et est négativement corrélé aux coûts commerciaux entre eux, notamment la distance. On y ajoute généralement d'autres facteurs qui peuvent influencer le commerce (Tenreyro and Silva, 2005). Les travaux pionniers de Tinbergen (1962), ont donné naissance à une vaste littérature théorique et empirique relativement au modèle de gravité. Anderson (1979), propose un modèle de gravité basé sur une fonction de demande à élasticité de substitution constate avec pour fondement le modèle de Armington, comme le modèle monopolistique de Krugman (1980), Deardorff (1998) ou encore celui de Eaton and Kortum (2002), qui s'inspirent du modèle Ricardien d'avantages comparatifs. Anderson and Van Wincoop (2004) prennent en compte les différences de taille entre les pays, alors que Bernard et al. (2007) et Metlitz (2003) introduisent l'hétérogénéité des firmes.

Le modèle retenu dans le cadre de ce travail s'inspire de ceux de Groot *et al.* (2003), et Anderson et Marcouiller (2002) et est augmenté des infrastructures, notamment les TIC.

La spécification du modèle linéaire est la suivante :

$$LEXP_{ijt} = \alpha_i + \lambda_t + \eta_{ij} + \alpha_1 LPIB_{it} + \alpha_2 LPIB_{jt} + \alpha_3 LDIST_{ij} + \alpha_4 LPOP_{it} + \alpha_5 LPOP_{jt} + \alpha_6 DTRA + \alpha_7 INST_{it} + \alpha_8 TIC_{it} + \varepsilon_{ijt} \quad (1)$$

EXP_{ij} : sont les exportations bilatérales entre les partenaires de la zone. En effet, dans la littérature empirique, deux variables sont souvent considérées comme dépendantes, les importations ou les exportations Bergstrand (1985 et 1989), Feenstra et al (2001), Anderson et van Wincoop (2003), (Agbodji, 2007), Sadikov (2007), Avom et Gandjon (2014). C'est cette dernière variable que nous utilisons comme dépendante, puisque le but de cette étude est de rechercher les stratégies pour augmenter le niveau des exportations intra-africaines. PIB_{i, j}, est le PIB des deux partenaires proxy de la taille du marché ; POP_{i, j}, population des deux partenaires ; DIST_{ij}, est la distance entre les capitales des deux partenaires. DTRA, est un vecteur de cinq variables traditionnelles. Les quatre premières variables prennent la valeur 1 lorsque les deux partenaires ont le même colonisateur (COL_{ij}), parlent la même langue officielle (LANG_{ij}), partagent une frontière (FRONT_{ij}) ou encore utilisent une monnaie commune (CUR_{ij}), et 0 sinon. De même, la cinquième variable (ENCLI) prend la valeur 1 un lorsque le pays exportateur est enclavé, et 0 sinon. TIC_{i,j}, nous mettons l'accent ici sur l'utilisation de l'internet, puisque les données concernant le transport terrestre ne sont pas disponibles sur la période d'étude pour tous les pays. Les TIC peuvent aider de diverses manières à lever les obstacles au commerce le long des couloirs de transport. Par exemple, les notifications préalables aux expéditions (associées au suivi) éliminent la multiplication des inspections (Yonazi et al, 2012). INST, est le vecteur des indicateurs de la qualité des institutions économiques. Il s'agit des Institutions de Création du Marché (ICREM), notamment le système légal et le droit de propriété qui intègre l'indépendance et l'impartialité de la justice, l'intégrité du système légal, la protection du droit de propriété et des contrats entre autre. Les Institutions de Régulation du Marché (IREGM), notamment, l'administration impartiale, les restrictions dans l'octroi des licences, le niveau des impôts et taxes, les pièces à fournir pour commencer une affaire entre autre. Les Institutions de Stabilisation du Marché (ISTABM), notamment le taux de croissance de la monnaie, l'écart type de l'inflation, l'inflation récente et la liberté d'ouverture des comptes bancaires. Les institutions de liberté dans le commerce international (ILICI), notamment l'ouverture financière, le taux de change dans le marché noire, le contrôle des mouvements des personnes et des capitaux, la barrières tarifaires et non tarifaires entre autre. Ces indicateurs proviennent de la catégorisation des institutions économiques de Rodrik (2005). Leurs valeurs de ces indicateurs varient entre 0 et 10, une valeur élevée indiquant des protections, des régulations et des assurances favorables à la réalisation des transactions économiques et financières. α_i , est l'effet spécifique individuel ; λ_t , est l'effet

temporel, semblable pour tous les pays; η_{ij} est l'effet fixe bilatéral à temps invariant qui permet de capter tous les facteurs invariant qui pourraient influencer le commerce (Bergstrand et al, 2015), ϵ_{ijt} , est le terme d'erreur. L: indique que la variable est sous forme de logarithme, qui permet l'interprétation en termes de coefficient d'élasticité.

Les pays des cinq principales CER Africaines, notamment la CEEAC, la CEDEAO, la CEA, la SADC et l'UMA, font partie de notre échantillon. Les données concernant le PIB, la population et les infrastructures économiques (TIC) proviennent de la base de données de la Banque mondiale WDI, celles concernant les distances, la colonisation, la frontière, la langue, et l'enclavement proviennent de données Geodist du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), celles concernant les exportations bilatérales et multilatérales de la base de données de la CNUCED. Les données relatives à la qualité des institutions proviennent de la base de données EFW de la Fraser Institute et de l'ICRG. L'étude est menée sur la période allant de 1990 à 2020.

3.2 La méthode d'estimation

L'estimation de notre modèle par le MCO est une source de biais. La nature multidimensionnelle de nos données nous conduit à estimer notre modèle par une méthode qui tient compte des effets spécifiques pour un ensemble de caractéristiques non observables, afin d'éliminer une source de biais présente dans les MCO, particulièrement les variables muettes des accords commerciaux régionaux (Sevestre, 2002). Précisons qu'un autre problème qui se pose lorsqu'on analyse les flux commerciaux entre les pays en développement c'est la présence des valeurs nulles dans la variable dépendante. Pour résoudre ce problème, l'estimateur du pseudo maximum de vraisemblance de poisson (PPML) permet d'estimer de manière automatique le modèle avec les valeurs nulles (Santos Silva and Tenreyro, 2011b). Cet estimateur est robuste aux problèmes de spécifications (Gourieroux et al, 1984). L'estimateur PPML produit des estimateurs consistants même en présence d'hétéroscédasticité (Santos Silva et Tenreyro, 2006).

4. Présentation des résultats

Dans cette sous-section, nous présentons les résultats. Nous commençons par les statistiques descriptives des variables qui vont être utilisées dans les modèles, ensuite les résultats de l'estimation des modèles par les méthodes robustes telles que la méthode du Pseudo maximum de vraisemblance de poisson (PPML).

4.1 Les statistiques descriptives

Le tableau 2 ci-dessous présente les statistiques descriptives des variables que nous utilisons dans les différentes estimations. On peut voir ici qu'en moyenne la qualité des indicateurs des institutions économiques est autour de 4 et 6. Montrant que l'Afrique a un niveau d'institutions juste moyen.

Tableau N°2 : Statistiques descriptives de quelques variables

Variabes	Observations	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Institutions de création du marché (ICREAM)	14364	4.170469	1.158648	1.929585	6.811621
Institutions de Stabilisation du marché (ISTABM)	14364	6.925366	1.471065	-2.459549	9.517364
Institutions de réglementation (IREGLM)	14364	6.132427	1.155941	3.318094	8.46051
Institutions de liberté commerciale (ILIBCI)	14364	5.87664	.9222687	2.035121	8.085841

Source : L'auteur

4.2 Les résultats des estimations

Nous présentons ici les résultats des différentes estimations faites à partir de l'estimateur à effets fixes, l'estimateur à effets aléatoires et la méthode du Pseudo maximum de vraisemblance de poisson (PPML), plus robuste. En effet, cette méthode permet de prendre en compte l'inévitable problème des flux commerciaux nulles entre certains.

Tableau N°3: Impact de la qualité des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique

VARIABLES	(1) Effets Fixes	(2) Effets Aléatoires	(3) PPML1	(4) Effets 2 Fixes	(5) Effets 2 Aléatoires	(6) PPML2
IISTABMi	0.649 (1.380)	0.274 (1.314)	0.0903 (0.255)			
IISTABMj	7.474*** (2.391)	2.824* (1.712)	0.320 (0.317)			
ILIBCI	-0.421	7.230**	1.153**			

	(3.268)	(2.810)	(0.509)			
ILIBCj	-3.667***	-2.724***	-0.387***			
	(0.795)	(0.593)	(0.111)			
IIREGLMi	1.574	0.299	-0.210			
	(1.389)	(1.258)	(0.238)			
IIREGLMj	-2.392*	-1.824**	-0.240			
	(1.282)	(0.811)	(0.156)			
IPIBi	-0.599	-0.632*	-0.107	-0.127	0.662*	0.117
	(0.384)	(0.339)	(0.0725)	(0.416)	(0.393)	(0.0857)
IPIBj	0.670	0.744***	0.0606	-0.498*	0.626***	0.0734**
	(0.457)	(0.210)	(0.0403)	(0.298)	(0.172)	(0.0320)
IPopulationi	0.598**	0.524***	0.0567*	0.681***	0.323*	0.0291
	(0.259)	(0.197)	(0.0344)	(0.214)	(0.183)	(0.0329)
IPopulationj	0.0760	-0.374**	-0.0205	0.0420	0.0345	0.0294
	(0.399)	(0.182)	(0.0333)	(0.358)	(0.170)	(0.0306)
IInterneti	0.466	0.572**	0.0953**	0.692*	0.444*	0.0606
	(0.368)	(0.250)	(0.0450)	(0.354)	(0.235)	(0.0411)
IInternetj	0.160	0.244	0.0391	0.604	0.0397	-0.00545
	(0.512)	(0.242)	(0.0449)	(0.507)	(0.236)	(0.0428)
IDistanceij	-1.674**	-2.308***	-0.442***	-2.005***	-1.863***	-0.259***
	(0.755)	(0.666)	(0.127)	(0.576)	(0.528)	(0.0896)
Colonisateurij	3.473***	3.729***	0.586***	2.926***	3.073***	0.440***
	(0.675)	(0.529)	(0.0998)	(0.624)	(0.467)	(0.0854)
Langueij	-0.816	-0.803	-0.191**	-0.717	-0.196	-0.0278
	(0.599)	(0.492)	(0.0965)	(0.559)	(0.435)	(0.0820)
Frontièreij	2.521***	2.435***	0.395***	2.181***	2.659***	0.456***
	(0.401)	(0.401)	(0.0779)	(0.388)	(0.379)	(0.0723)
Enclavementi	-5.287***	-5.652***	-0.835***	-3.863***	-2.305**	-0.296
	(0.991)	(0.833)	(0.161)	(1.060)	(0.956)	(0.197)
IICREMi				-0.774	-1.631*	-0.261
				(0.969)	(0.887)	(0.184)
IICREMJ				4.737***	2.604***	0.348***

				(1.007)	(0.515)	(0.0952)
Constante	-2.894	3.821		15.57	-20.14*	
	(16.29)	(11.48)		(15.98)	(10.34)	
Observations	14364	14364	14364	14364	14364	14364
R-Carré	0.731			0.731		
Effets fixes Bilatéraux	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Hausman Probabilité	0.0508			0.0111		
Nombre de pays	28					

Source : L'auteur à partir des calculs de Stata 16

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$ indique la significativité à 1, 5, et 10 pourcent. Les erreurs standard robustes entre parenthèses.

Le tableau 3 présente l'estimation des effets des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique. Nous avons réalisé plusieurs estimations en utilisant les estimateurs adéquats, notamment l'estimateur à effets fixes, l'estimateur à effets aléatoires et le test de Hausman pour choisir le meilleur d'entre ces deux estimateurs, enfin l'estimateur du pseudo maximum de Poisson. Nous avons également pris en compte les effets fixes bilatéraux entre les pays car ceux-ci peuvent influencer les résultats commerciaux. Les résultats sont globalement satisfaisant, car le R-carré des différentes estimations est supérieur à 70%, ce qui est bon pour une étude en données de panel. Les résultats du test de Hausman nous ont conduit à souvent choisir les résultats du modèle à effets fixes.

La colonne du modèle 1 présente les résultats de l'estimation du modèle à effets fixes que nous choisissons de commenter, car le test de Hausman a une probabilité de 0,048 inférieure à 5%. On peut voir que les institutions de stabilisation du marché du pays importateur exercent un impact positif et très significatif sur le commerce intra-africain. Cela montre une certaine réduction des pressions inflationnistes et de la volatilité macroéconomique conduisant ainsi à une protection, une régulation et surtout rassure les agents dans la réalisation des transactions économiques et financières. Les institutions de liberté dans le commerce international du pays importateur ont un impact négatif et significatif sur le commerce intra-africain. Ce signe contraire à la théorie peut s'expliquer par le fait que l'ouverture financière demeure faible en Afrique, le contrôle des mouvements des personnes et des capitaux qui est encore très

perceptible en Afrique Centrale notamment et surtout e niveau élevé des barrières tarifaires et non tarifaires. Wilson et al (2005) montraient déjà que les gains des réformes sont beaucoup plus grands en Asie du Sud. Les institutions de réglementation du marché ont aussi un impact négatif et significatif sur le commerce intra-africain. Cela peut se comprendre puisque l'administration dans plusieurs pays est souvent partielle dans certaines décisions et on observe aussi de nombreuses restrictions et une lourdeur administrative, associées au niveau des impôts et taxes pas favorables au développement du commerce. Ce résultat est semblable à celui de Avom et Fankem (2014), trouvent que la faible qualité du cadre juridique et la corruption constituent des obstacles majeurs au développement des échanges commerciaux de la CEMAC.

Dans la colonne du modèle 3, on peut voir les résultats de l'estimation par la PPML, on constate ici que les institutions de liberté dans le commerce international du pays exportateur ont un impact positif alors que ceux du pays importateur ont toujours un impact négatif et significatif sur le commerce intra-africain. Cela montre que les propres droits de douane d'un pays sont beaucoup plus importants pour les résultats commerciaux de ce pays (Jansen et Nordås, 2004). Les colonnes 4, 5 et 6 présentent les résultats avec la seule variable des institutions économiques qui était fortement corrélé aux autres, il s'agit des institutions de création du marché. Le test de Hausman avec une probabilité de 0,0111 montre que le modèle à effets fixes est toujours le meilleur. La colonne du modèle 4 montre que les institutions de création du marché dans le pays importateur impactent positivement et très significativement le commerce intra-africain. Ceci indique qu'une certaine protection des droits de propriété et une bonne application des contrats est mise en place pour stimuler le commerce. Le même résultat est obtenu par l'estimateur PPML (colonne modèle 6).

Concernant les autres variables explicatives, on peut voir que la population et la pénétration de l'internet dans le pays exportateur impacte positivement le commerce intra-africain. Il en est de même pour le fait que les partenaires partagent une frontière commune ou s'ils ont eu le même pays colonisateur. La distance et l'enclavement impactent quant à elles négativement et significativement le commerce intra-africain comme on pouvait s'y attendre.

Conclusion

Il était question dans cet article de faire une analyse empirique de l'impact de la qualité des institutions économiques sur l'intégration commerciale en Afrique. Nous avons dans un premier temps présenté des faits stylisés variés des indicateurs de la qualité des institutions

économiques en segmentant l'Afrique en ses cinq principales zones géographiques. On voit que l'Afrique Australe est la région de l'Afrique où la qualité des institutions économiques est meilleure et l'Afrique Centrale celle où la qualité des institutions économiques est la moins bonne. Nous avons ensuite fait une analyse économétrique à partir d'un modèle de gravité augmenté, estimé à partir des estimateurs à effets fixes, à effets aléatoires et du pseudo maximum de vraisemblance de poisson. Les résultats montrent que les institutions de stabilisation du marché du pays importateur, les institutions de liberté dans le commerce international du pays importateur ont un impact négatif et significatif sur le commerce intra-africain, de même que les institutions de réglementation du marché. Par contre, les institutions de création du marché dans le pays importateur impactent positivement et très significativement le commerce intra-africain. Ces résultats interpellent les pays des différentes CER Africaines sur la nécessité d'améliorer la qualité des institutions économiques pour stimuler le commerce intra africain.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu D., Johnson S. and Robinson J. A. (2005a), « Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth », In P. Aghion and S. Durlauf (eds.) *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam: North-Holland.

Acemoglu, D., Johnson, S., and Robinson, J. A. (2001), « The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation », *American Economic Review*, vol. 91, no. 5.

Ades, A. and Di Tella, R. (1999), « Rents, Competition and Corruption », *American Economic Review*, Vol89, Issue 4, 982-993.

Agbodji, A.E. (2007) « Intégration et Échanges commerciaux Intra Sous-régionaux : le Cas de l'UEMOA », *Revue Africaine de l'Intégration*, VI-1.

Anderson, J.E. (1979), « A Theoretical Foundation for the Gravity Equation », *American Economic Review*, 69, 106–116.

Anderson, J.E., and D. Marcouiller. (2002), « Insecurity and the Pattern of Trade: An Empirical Investigation », *The Review of Economics and Statistics*, 84(2), 342–352.

Anderson, J.E., and E. Van Wincoop. (2003), « Trade Costs », *Journal of Economic Literature*, 42(3), 691-751.

Arvis, J.F., Duval, Y., Shepherd, B and Utoktham, C. 2013. "Trade costs in the developing world: 1995-2010". World Bank Policy Research Working Paper 6309.: World Bank.

Avom, D. and Fankem G. (2014), «Qualité du cadre juridique, corruption et commerce international: le cas de la CEMAC», 28 pages.

Baldwin, R (2012), « Policy Insight 64: WTO 2.0: Global governance of supply-chain trade », CEPR Policy Insight No 64, CEPR Press, Paris London. <https://cepr.org/publications/policy-insight-64-wto-20-global-governance-supply-chain-trade>.

Bergstrand, J.H. (1985), « The Gravity Equation in International Trade: Some Microeconomic Foundations and Empirical Evidence », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 67, No. 3, pp. 474-481.

Bergstrand, J.H. (1989), « The Generalized Gravity Equation, Monopolistic Competition, and the Factor-Proportions Theory in International Trade », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 71, No. 1, pp. 143-153

Bernard, A.B., Jensen, S.J. Redding, and P.K. Schott. (2007) “Firms in International Trade”, *Journal of Economic Perspectives*, 21(3), 105-130.

Brunetti, A., Kisunko, G., and Weder, B. (1997), « Institutional Obstacles to Business ».

CEA, (2012), « État de l'intégration régionale en Afrique V, Vers une zone de libre-échange continentale africaine », Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, Éthiopie.

Deardorff, A. (1998), « Determinants of Bilateral Trade: Does Gravity Work in a Neoclassical World? », in *The Regionalization of the World Economy* by Frankel, J.A. Eds., University of Chicago Press, Chicago.

Dollar, D. and Kraay, A. (2002), “Growth is good for the poor”, *Journal of Economic Growth*, Vol. 7, No. 3: 195-225.

Eaton, J., and S. Kortum. (2002), « Technology, Geography, and Trade », *Econometrica*, 70, 1741- 1779.

Fatma, M., et Bouaziz, N. (2018), « The effects of the quality of institutions on innovation: Macroeconomic country analysis », *Innovations*, Vol57, Issue 3, pages 137 -164

Feenstra, R., Markusen, J. and Rose, A. 2001. “Using the gravity equation to differentiate across alternative theories of trade”, *Canadian Journal of Economics*, 34: 430-47.

Gbetnkom, D. (2004), «Reformes économiques, échanges intra-régionaux et convergence en Afrique Sub-saharienne ». Thèse d'État en Sciences Économiques.

Gourieroux, C., A. Monfort and A. Trognon. (1984), « Pseudo Maximum Likelihood Methods: Applications to Poisson models », *Econometrica*, 52, 701-720.

- Grossman G. et Helpman E. (1991), « Innovation and Growth in the Global Economy, Cambridge », MA : MIT Press
- Guillaumont, P., Geourjon, A.M., et Guérineau, S, (2012), « Evaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc », FERDI.
- Jansen, M., and Hildegunn Kyvik, N. (2004), « Institutions, trade policy and trade flows, WTO Staff », Working Paper, No. ERSD-2004-02, World Trade Organization (WTO).
- Kaufmann, D., Kraay, A., and Zoido-Lobaton, P. (1999), « Governance Matters », Policy Research Working Paper 2196, The World Bank, Development Research Group, Macroeconomics and Growth and World Bank Institute Governance, Regulation and Finance.
- Krugman, P. (1993a), “On the number and location of cities”, *European Economic Review*, 37, pp.483-499.
- Krugman, P.R. (1980), « Scale Economies, Product Differentiation, and the Pattern of Trade », *American Economic Review*, 70, 950-959.
- Massil, J.K. (2016), « Institutions, théories du changement institutionnel et déterminant de la qualité des institutions: les enseignements de la littérature économique », *Economix*, Document de Travail Working Paper-04.
- Meade J.E. (1955), *The theories of customs unions*, Amsterdam: North-Holland.
- Melitz, M. 2003. “The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity”, *Econometrica*, 71: 1695-1725.
- Nguenkwe R.B. (2022), « Facilitating Regional Trade: Lessons from WAEMU and EAC on How to Increase Trade in CEMAC, AERC Research Paper 524.
- Nguenkwe, R.B., and Tchitchoua, J. (2019), “Intra-regional trade facilitation: a comparative analysis between ECCAS and ECOWAS”, *Turkish Economic Review*, Vol6 (4).
- North, D.C (1993), « The new institutional economics and development », Washington University, St. Louis, Policy Research Working Paper 1759, World Bank.
- North, D. C. (1990), « Institutions, Institutional Change and Economic Performance », *Political Economy of Institutions and Decisions*, <https://doi.org/10.1017/CBO9780511808678>.
- Portugal-Perez, A., and J.S. Wilson. (2010), « Export Performance and Trade Facilitation Reform: Hard and Soft Infrastructure », Policy Research Working Paper, No. WPS 5261.
- Rauch, J.E., and Trindade, V. (2002), « Ethnic Chinese networks in international trade », *Review of Economics and Statistics*.
- Ricardo, D. (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, traduit de l'Anglais

par Francisco Solano Constancio et Alcide Fonteyraud, 1847 à partir de la 3^e édition anglaise de 1821.

Rodrik D. (2005), « Growth Strategies », In P. Aghion and S. Durlauf (eds.) *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam: North-Holland.

Rodrik, D. (2000). « Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them », *Studies in Comparative International Development*, Vol35, page 3-31.

Sadikov, A. (2007), « Border and behind-the-border trade barriers and country exports », IMF Working Paper, No.07/292.

Santos, J.S. and Tenreyro, S. (2006), « The Log of Gravity », *The Review of Economics and Statistics*, 88(4), 641–658.

Santos, J.S. and Tenreyro, S. (2011), « Further Simulation Evidence on the Performance of the Poisson Pseudo-Maximum Likelihood Estimator », *Economics Letters*, 112(2), 220–222.

Seck, A. (2017), « How facilitating trade would benefit trade in Sub-Saharan Africa », *Journal of African Development*, 19(1), 1-26.

Sevestre, P. (2002), *Econométrie des Données de Panel*, Dunod, Paris.

Siröen, J.M. (2004), « L'international n'est pas le global: Pour un usage raisonné du concept de globalisation », *Revue d'économie politique*, pp. 681-698

Smith, A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Gallimard, collection idées.

Tinbergen, J. (1962), *Shaping the World Economy: Suggestions for an International Economic Policy*, Twentieth Century Fund, New York.

UA, BAD, CEA. (2019), « Indice d'intégration Régionale en Afrique ».

Viner, J. (1950). *The Customs Union Issue*, Carnegie Endowment For International Peace, New York. Washington, DC: World Bank.

Wei, S.J. (2000), « Natural Openness and Good Government », NBER Working paper 7765

Wilson, J.S., Mann, C.L., and Otsuki, T. (2005), « Assessing the benefits of trade facilitation: A global perspective », *World Economy*, 28(6), 841-871. doi. 10.1111/j.1467-9701.2005.00709.x